

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 10

Artikel: Une politique forestière anglaise [suite et fin]
Autor: Nägeli, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une politique forestière anglaise.

(Conférence présentée par *W. Nägeli*, étudiant à l'Ecole forestière de Zurich.)

(Suite et fin.)

La consommation en bois, de 1850 à 1910, passe, en Angleterre, de 3,5 à 11 pieds cubes (env. 1,07 à 3,35 m³) par habitant et par an, triple ainsi en soixante ans. Durant les trente années qui précèdent la guerre, le prix du bois va en augmentant régulièrement tandis que la qualité diminue. Le quart de tous les bateaux qui importent en Angleterre transportent du bois. Et cependant aucun de ces faits ne réussit à provoquer un essor de la sylviculture, ceci pour la simple raison que le déficit était couvert facilement en important des bois du Nord.

Au moment où la guerre apporta des restrictions à l'importation et rendit celle-ci pour ainsi dire impossible, causant de ce fait une très forte surexploitation des forêts indigènes, alors l'Angleterre réalisa clairement sa dépendance de l'étranger en matière de bois pour construction en particulier. L'heure de l'action en faveur d'une sylviculture anglaise avait sonné.

En mai 1917 déjà, un comité, nommé à cause de son président „Mr. Acland's Comitee“, signa à l'unanimité un rapport qui contenait les bases sur lesquelles la politique forestière nationale devait se fonder ainsi que les premières dispositions à prendre. Ce rapport admis en 1918 par le Cabinet, une commission provisoire fut nommée et chargée d'établir les travaux préparatoires pour un vaste plan de reboisement dans tout le Royaume-Uni.

En juillet 1919, une pétition fut transmise au parlement, passa aux deux Chambres et obtint, le 19 août de la même année, l'assentiment royal. Le 29 novembre 1919, les „Forestry Commissioners“ furent nommés et aussitôt chargés de tout le programme du reboisement. Dans leur activité ils se basèrent complètement sur le rapport Acland dont le programme était le suivant: achat de terrains, reboisements, développement de toutes les branches de la sylviculture.

Au total, doivent être reboisés environ 716.000 ha, dont 100.000 ha au cours des dix premières années et le reste durant une période de septante ans. De ces 100.000 ha l'Etat en achète le 20%, 40% sont des terrains à louer, 10% seront acquis lors de partages et 10% devront être reboisés par les soins des communes et des particuliers, pendant que le solde de 20% se trouvant déjà en mains de l'Etat ne nécessite que le reboisement.

Pour la première décade, le gouvernement a accordé un crédit de 3,5 millions Livres sterling (environ 87,5 millions francs) et il est à prévoir que pour les deux décades suivantes des sommes encore plus considérables seront consacrées à ce travail. 2.872.000 Livres sterling sont attribuées au reboisement proprement dit et le reste est utilisé à réaliser les autres points que le programme comporte, en particulier : l'instruction d'un personnel forestier, la création de stations d'essais et le traitement du personnel de gestion.

Un fait de première importance dans la question du reboisement est celui des essences utilisées dans ce but. Dans le cas particulier, parmi les essences spontanées, le pin d'Ecosse, le mélèze et l'épicéa de Norvège sont les plants préférés pour la mise à demeure. Cette dernière essence utilisée comme étais de mine est de toute première importance pour l'Angleterre qui en fait, comme nous le savons, une consommation énorme. Et la question s'est posée s'il ne serait pas indiqué de traiter les forêts de cette essence en admettant une période de révolution très courte, uniquement dans le but de produire cet assortiment recherché. Question délicate dans laquelle il est prudent de ne pas entrevoir uniquement le but à atteindre.

De toutes les essences exotiques, deux surtout trouvent utilisation : ce sont le mélèze du Japon (*Larix leptolepis* Gordon) et le pin de Corse (*Pinus Laricio* Poir.). En outre, deux essences américaines sont utilisées dans une large mesure : *Pseudotsuga Douglasii* Carr. et *Picea sitchensis* Trautv. & Meyer. Remarquons que dans cette nomenclature on ne fait aucunement mention d'essences feuillues, bien que les produits de ces bois seraient d'un écoulement facile. Momentanément, par exemple, le bois d'orme est très recherché en Angleterre pour la réfection des pavés de bois. Ce travail ayant été, durant la guerre, fortement négligé, les pavages exigent actuellement des réparations d'urgence.

Les boisements se répartissant proportionnellement sur l'Ecosse, l'Irlande et l'Angleterre, exigent de ce fait la création d'un grand nombre de pépinières forestières. Les premières pépinières existent depuis 1918, époque où les travaux de boisement furent entrepris ; aujourd'hui celles-ci sont devenues insuffisantes et ne peuvent produire la quantité de plants nécessaires à la réalisation du programme. La création de nouvelles pépinières est urgente, mais la „Forestry Commission“ hésite encore quant à l'importance à donner

à chacune de ces pépinières. Doivent-elles être restreintes et nombreuses, réparties de ce fait sur tout le pays, ou bien doit-on préférer de grandes stations pour la culture des plants forestiers? La question, par le fait qu'elle est extrêmement récente, ne peut se résoudre avec certitude.

Tout en travaillant avec ardeur aux boisements, les autorités compétentes font un effort considérable en vue de la conservation des forêts privées et de l'augmentation de leur rendement. L'intérêt de toute la nation doit être éveillé et celle-ci doit se rendre compte de l'importance des questions forestières. En 1920, une vaste exposition forestière organisée à Londres attira l'attention du public sur la production et la consommation du bois. A part cela, la „Forestry Commission“ travaille sans relâche, aussi par le moyen de publications de tous genres, au développement de la sylviculture anglaise.

Et maintenant, qu'advient-il de cette immense entreprise commencée avec tant d'ardeur? L'avenir seul nous l'apprendra. Une chose cependant est certaine: en Angleterre aussi la sylviculture a acquis une importance qu'il est impossible de méconnaître.

(Traduit par M. Ch. Gut, stagiaire forestier.)

(Conférence faite, durant le semestre d'hiver 1922/23, aux exercices du cours de „Politique forestière“, à l'Ecole forestière de Zurich.)

NOS MORTS.

† Charles von Moos, inspecteur forestier d'arrondissement.

M. Ch. Moos, inspecteur forestier d'arrondissement à Lucerne est décédé vendredi 13 juillet, terrassé brusquement par une attaque, au moment où il se disposait à partir pour une tournée de service. Il est mort au devoir, à l'âge de 64 ans. Les nombreux collègues et amis de ce galant homme et de cet excellent forestier seront bien affectés par la triste nouvelle.

Sorti de l'Ecole forestière de Zurich en 1878, M. von Moos fait son stage à Morat chez M. H. Liechti pour lequel il devait conserver une véritable vénération. Puis, domicilié à Morat, il fonctionne quelques années dans le canton de Fribourg comme expert forestier. Vers 1885, la corporation de la ville de Lucerne l'appelle comme gérant de son domaine forestier (1162 ha). Il y fit montre de la plus belle activité, faisant construire en particulier plusieurs chemins, puis de nombreux barrages pour lutter contre les dégâts des petits torrents qui labourent les flancs du Pilate. C'est pendant cette période de l'activité de M. von Moos que nous eûmes le plaisir de faire, durant les vacances d'été de 1889, un instructif stage sous ses ordres. Quel plaisir c'était de parcourir forêts